

Réf : CA2025/42

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 2025

### DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES STATUTS MODIFIÉS DU CFA BORDEAUX MONTAIGNE

➡ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 11 juillet 2025 réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-3 et L.712-7,*

*Vu le code du travail,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux-III),*

*Vu la délibération du conseil d'administration référencée CA2016/24 du 26 février 2016 portant approbation des statuts du CFA Bordeaux Montaigne,*

*Vu l'adoption en séance du conseil de perfectionnement du CFA Bordeaux Montaigne réuni le 20 mai 2025 d'une nouvelle version des statuts modifiés du CFA Bordeaux Montaigne,*

*Le quorum étant atteint,*

*Après avoir entendu en séance Mme De Thoury, directrice du CFA Bordeaux Montaigne,*

➤Après en avoir délibéré,

➡ **DÉCIDE :**

**Article 1 :**

Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne approuve la version modifiée des statuts du CFA Bordeaux Montaigne, figurant en pièce ci-jointe à la présente délibération.

**Article 2 :**

La présente délibération abroge toute délibération antérieure portant sur le même objet.

**Article 3 :**

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur de l'académie de Bordeaux, chancelier des universités d'Aquitaine.

Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 11 juillet 2025.*

Membres présents	18
Membres représentés	16
Total membres présents et représentés	34
Abstention (s)	3
Votants	31
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	31
Pour	30
Contre	1

Le Président,

  
  
 Alexandre PÉRAUD. PRÉSIDENCE

Publié le :

21 JUL. 2025

Transmis à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux :

21 JUL. 2025